

**AVIS D'ACCES A LA 1<sup>ère</sup> ANNEE DU CYCLE  
LICENCE PROFESSIONNELLE  
ISPM 2021/2022**

L'accès à la 1<sup>ère</sup> année du cycle licence professionnelle à l'Institut Supérieur des Pêches Maritimes d'Agadir au titre de l'année universitaire 2021-2022, aura lieu cette année, sous forme, d'une sélection nationale sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat et ce pour les filières suivantes :

- Filière : Pêche ;
- Filière : Mécanique Marine ;
- Filière : Traitement et Valorisation des Produits de la Pêche.

**Conditions de candidature :**

- Être titulaire d'un baccalauréat scientifique, technique ou d'un diplôme reconnu équivalent ;
- Avoir obtenu une moyenne générale du baccalauréat supérieure ou égale à 14/20.
- Être âgé de 21 ans au maximum en date du 31 décembre 2021 ;
- Être apte physiquement à exercer à bord des navires de pêche ;
  - ✓ Bonne acuité visuelle ;
  - ✓ Sens chromatique normal (vision des couleurs) ;
  - ✓ Acuité auditive satisfaisante ;
  - ✓ Etat psychologique normal ;
- Les candidats doivent obligatoirement s'inscrire en ligne sur le site de l'ISPM : <http://www.ispm.ac.ma> et ce avant le **mardi 24 Août 2021 à 18 h** ;
- Le choix d'une seule filière est obligatoire et définitif (aucun changement n'est tolérable).

**Dossier de candidature :**

- Fiche de renseignement (à télécharger au site [www.ispm.ac.ma](http://www.ispm.ac.ma)) dûment complétée et légalisée ;
- Copie du relevé de notes du bac délivré par l'académie ;
- Copie du baccalauréat ;
- Copie de la CNIE ;
- 02 Photos d'identité.

***Important :***

- ❖ Les candidats doivent obligatoirement adresser sous pli, **non recommandé** ou **dépôt direct**, leurs dossiers de candidature à l'adresse suivante :

**Institut Supérieur des Pêches Maritimes. Route d'Anza- Aghezdis  
BP 479 Agadir**
- ❖ La date limite de réception des dossiers est fixée au **mardi 31 août 2021**, délai de rigueur.
- ❖ Tout dossier incomplet, présentant une discordance entre support électronique et support papier ou parvenu après la date limite sera rejeté.
- ❖ La liste des candidats retenus par la commission de sélection et la liste d'attente seront affichées sur le site web de l'institut à partir du **Mardi 07 Septembre 2021**.
- ❖ L'admission n'est définitive qu'après avoir satisfait la visite médicale.